

Réf: Dossier N° 091828

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE EXPRESS TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE DU
CHU BAE SUR ALIGNEMENT DE UTB LOT 97, Lot 97, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE EXPRESS TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

IMPORT EXPORT

LOCATION DE VEHICULE ,BUS CARS CAMIONS ,

LOCATION D'ENGIN LOURD

COMMERCE GENERAL

PRESTATION DE SERVICE

DIVER S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE DU CHU BAE SUR ALIGNEMENT DE UTB LOT 97, Lot 97, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KONATE NAMORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02363 du 24/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12417/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

